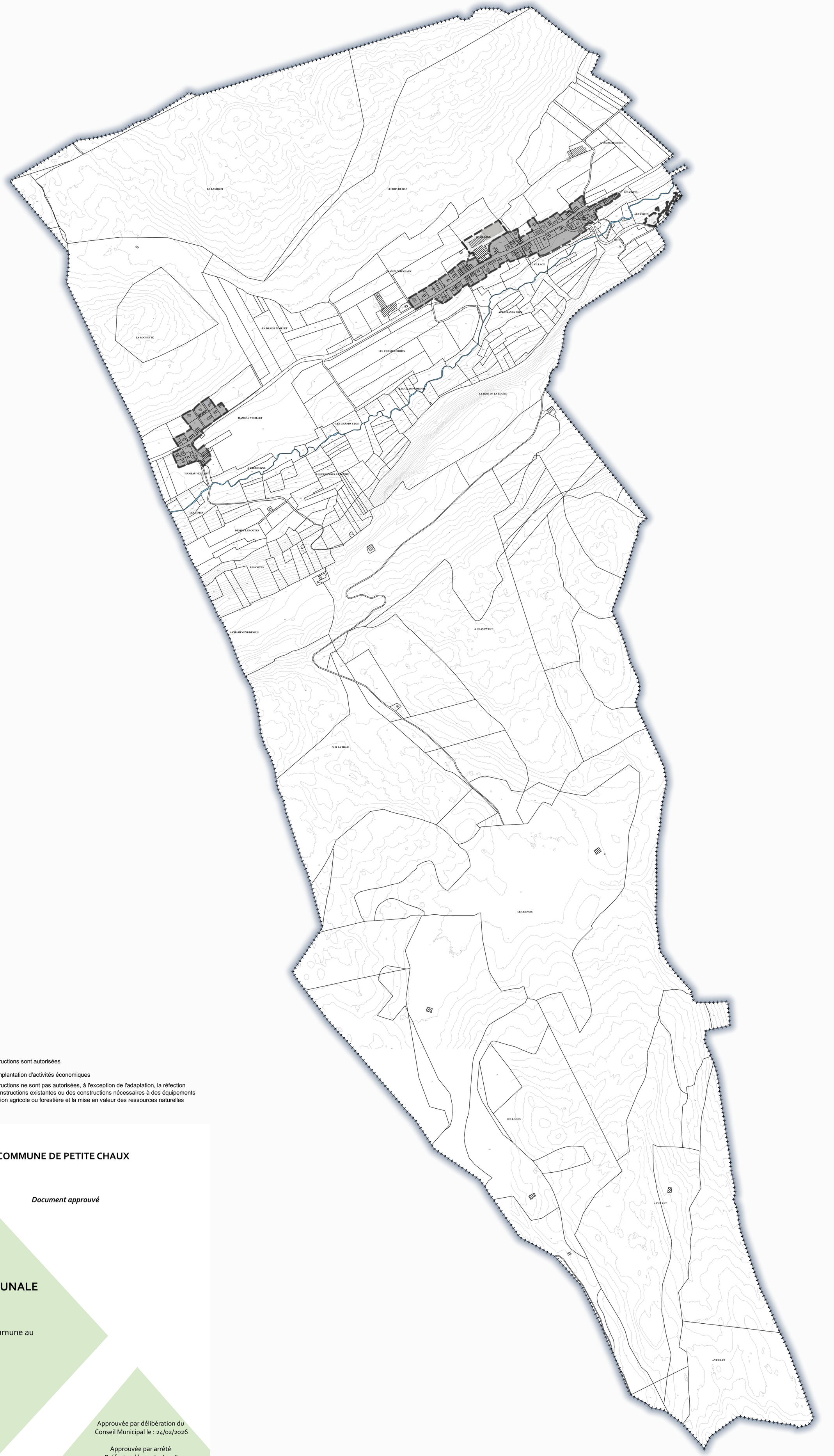

Légende :

- Bâti dur
- Bâti léger
- Limite de secteur
- Secteur où les constructions sont autorisées
- Secteur réservé à l'implantation d'activités économiques
- Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et la mise en valeur des ressources naturelles

Département du Doubs

COMMUNE DE PETITE CHAUX

Document approuvé

CARTE COMMUNALE

Ensemble de la commune au 1/6000 ème

Pièce n°2.3.2

Approuvée par délibération du Conseil Municipal le : 24/02/2026

Approuvée par arrêté Préfectoral le : 17/03/2026

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr

Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 -
initiative25@orange.fr

0 250 500 m

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® 2024